



FOOT LYON RHÔNE

PV 419 DU JEUDI 31 JANVIER 2019

COMMISSION PREVENTION / SECURITE / ETHIQUE / MEDIATION

Tél 04 72 76 01 17

psem@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 28 janvier 2019

Président : François LOPEZ (présent)

Vice-Président : Arsène MEYER (présent)

Secrétaire : Sylvie PLATROZ

Responsable suivi : HERVE BAUDOUX (Représentant des clubs)

Membres du CD : Martine GRANOTTIER - Roland BROUAT – Farid DJEBAR – Said INTIDAM – Bernard BOISSET – Gilles PORTEJOIE – Alain RODRIGUEZ – Serge GOURDAIN

Représentant des commissions : Sylvain RICHARD - Thierry PESTRITTO, - Patrice ECHINARD

COURRIERS RECUS

La commission Prévention - Sécurité – Ethique et Médiation convoque Madame AUBRY présidente de VAUGNERAY (non présentée le lundi 28 janvier mais excusée) et Monsieur Maxime MEUNIER le Lundi 4 février à 18 h 00 au District de Lyon et du Rhône

Courrier du FC CROIX ROUSSE Mr Arsène MEYER convoque Mr Xavier MARTI le lundi 11 février à 17 heures à la commission PSEM au District de Lyon et du Rhône.

RAPPORTS DELEGUES SURPRISES

Rencontre AS RHODANNIENNE / LYON CROIX ROUSSE FOOT Coupe du RHONE : Rencontre très bien organisée. Très bon état d'esprit de la part des deux équipes. Bravo

Rencontre RILLIEUX OLYMPIQUE / FC ST FOY LES LYON U15 Coupe de Lyon et du Rhône : Rencontre très ben organisée. RAS

Rencontre SUD LYONNAIS 2013 / BRON GRAND LYON U17 Coupe de Lyon et du Rhône : Rencontre très bien organisée. RAS

Rencontre NEUVILLE / AS DARDILLY U17 Coupe Saône Métropole : Rencontre dans l'ensemble bien organisée. RAS.

Rencontre AM LAIQ MIONS / CS MEGINAND U20 Coupe de Lyon et du Rhône : Pour le club de Mions : Les remplaçants doivent porter une chasuble, Rencontre dans l'ensemble joué dans un bon état d'esprit, sauf la fin du match.

Rencontre MENIVAL FC / UO TASSIN U17 Coupe Saône Métropole : Pour le club de Menival : les remplaçants doivent porter une chasuble. le club recevant doit obligatoirement rester dans le rond central « Protocole de fin de match » pendant que l'équipe adverse rentre au vestiaire. Dernier avertissement avant sanction.

Rencontre ECULLY AS / FC ST CYR AU MONT U17 Coupe Dombes Saône : Le club de ST CYR au Mont d'Or : Les joueurs remplacés doivent mettre une chasuble quand ils passent sur le banc. Bon travail du délégué de terrain d'Ecully.

Rencontre FC RONTALON / VAL LYONNAIS SENIORS Coupe BREVENNE : Le club de RONTALON : le port des gilets « Prévention » par les délégués de terrain est obligatoire. Dernier avertissement.

Rencontre FC ST FOY LES LYON / SAVIGNY FC SENIORS Coupe BREVENNE : Pour le club de ST FOY : Il est obligatoire d'effectuer le protocole de fin de match. Dernier avertissement avant sanction.

RAPPORT AUDITION

En présence de Mr LOPEZ François Président de la PSEM, Me BAUDOUX Hervé membre de la commission de PSEM et de Mr OLLIER Président du club de Soucieu en Jarrest : Lecture de Mr DESMOMANS à Mr OLLIER. Devant des termes inacceptables de ce courrier, la PSEM demande que Mr DESMOMANS présente des excuses au District de Lyon et du Rhône et aux officiels qui étaient présents sur les rencontres à savoir Mr RODRIGUEZ Alain – MORCILLO Christophe – POTIER Alain – BAYET Marc, des excuses motivées de sa main avant le lundi 4 février 2019. A défaut le dossier sera transmis à la Commission de Discipline et le club sera amendé.